

À l'encontre des présupposés linguistiques: morphologie flexionnelle et dérivationnelle du créole mauricien

Meï-Lan Mamode
Université Western Ontario
mmamode@uwo.ca

Résumé: À travers une analyse de faits du créole mauricien (CM), cette étude remet en question l'idée générale que les créoles sont dépourvus d'une composante morphologique significative. Des études antérieures classifient les langues créoles comme étant des langues morphologiquement simples. Cette étude dévoile toutefois plusieurs procédés en CM, tels que l'affixation, la reduplication et la composition entre autres, qui remettent en question les divers présupposés préexistants dans l'étude des langues créoles. Ainsi, ce travail s'inscrit dans une nouvelle tangente dans la mesure où nous proposons, en nous basant sur le CM, que les créoles possèdent une structure morphologique plus complexe qu'on ne le prétend dans la littérature.

Mots clés: créoles français, morphologie, complexité, flexion, dérivation

1. Introduction

Les langues créoles ont souvent été considérées comme des langues simples, en partant de l'idée que les créoles, étant des langues « jeunes » en termes de leur émergence et du processus de leur création, manquent de cette complexité lexicale et structurale dont font preuve les langues plus « vieilles » (McWhorter 2005). Seuren et Wekker (2001) eux, soutiennent qu'un des critères définitoires de la classification des créoles serait l'absence (ou l'extrême pauvreté) de morphologie.

Toutefois, plusieurs linguistes ont récemment remis en question les études antérieures faites sur les créoles, et dénoncent l'absence de justifications de certains présupposés. C'est dans le même état d'esprit que se lance cette présente étude qui consiste à analyser et à décrire quelques aspects de la morphologie flexionnelle et dérivationnelle du créole mauricien (CM) - créole à base lexicale française faisant partie des « créoles de la zone de l'Océan Indien ». Cela nous permet, d'une part, de suggérer que le CM possède un système morphologique à part entière, mais aussi de soutenir l'hypothèse générale que les créoles montrent une morphologie complexifiée, à tous égards.

2. Présupposés existants

Les langues créoles sont souvent perçues comme étant des langues simplifiées, d'impropres reformulations de la langue lexificatrice. D'ailleurs, certains locuteurs

des créoles décrivent leurs langues à travers des termes péjoratifs tels que « Patois », « Broken French » ou « Broken English ».

La notion de simplicité semble être indissociable des créoles. Une des études les plus populaires et aussi des plus critiquées est celle de McWhorter (1998) qui propose le terme « le créole prototypique ». Ce terme englobe trois critères particuliers qui servent de modèle permettant de classer une langue comme étant un créole. Ces trois critères sont (i) peu ou pas d'affixes flexionnels, (ii) un usage restreint des tons, (iii) une sémantique transparente des mots composés. Autre perspective discutée par Bakker and Parkwall (2005: 520) et McWhorter (2001) rend compte de ladite simplicité des créoles de par leur genèse tardive, où le système linguistique de ces langues n'a pas réussi à se complexifier.

Il existe toutefois des problèmes sous-jacents liés à de telles conclusions. D'un premier abord, tel que l'indique Farquharson (2007: 1), il y aurait eu, à un moment donné, un effet de « boule de neige » où les analyses progressivement faites se sont basées sur des présupposés préétablis. Ainsi, la notion de simplicité s'est graduellement imposée comme une caractéristique inhérente des créoles. Autre point qu'il mentionne relève des problèmes méthodologiques liés aux lacunes empiriques, où les chercheurs se sont uniquement concentrés sur ce qui manquait aux créoles, et non sur ce que ces langues avaient de particulier. Par ailleurs, Aboh et Ansaldo (2007) soutiennent que les précédentes analyses traitant de la morphologie flexionnelle se sont trop souvent axées sur la morphologie verbale, particulièrement sur la représentation du temps, du mode et de l'aspect (TMA). Nous savons pourtant que la flexion ne se limite pas uniquement à cette facette de la morphologie.

Les parties suivantes fournissent une esquisse des phénomènes morphologiques (flexion et dérivation) les plus saillants du CM, et nous verrons pourquoi certains arguments catégorisant les créoles en tant que langues simples mériteraient d'être réévalués.

3. Morphologie flexionnelle

Une des raisons pour lesquelles les créoles sont étiquetés comme étant morphologiquement pauvres est liée à la prévalence des études sur la morphologie verbale de ces langues (Aboh et Ansaldo 2007). Il est vrai que plusieurs créoles, dont le CM, font simplement état de leur TMA à travers des morphèmes libres (McWhorter 1998, Grant 2009). Cependant, tel que discuté plus bas, la représentation des TMA ne peut être le seul critère définitoire de la morphologie flexionnelle créole. Cette section vise à cerner d'autres phénomènes morphologiques qui surgissent dans le CM, dont plusieurs ont aussi été identifiés dans d'autres créoles français (Lefebvre 2003, Veenstra 2003, Govain 2012).

3.1 La forme longue/courte des verbes

Alors que dans la plupart des créoles antillais les formes verbales sont généralement invariables (Corne 1999: 32), le créole louisianais (CL) et le CM témoignent d'un phénomène où, pour certaines catégories de verbes, il existe une opposition entre deux formes du même verbe, soit la forme longue (FL) et la forme courte (FC). La FL est typiquement marquée d'un morphème final (*e* ou *i*), alors que dans la FC ce morphème est absent (Grant 2009). Selon Veenstra (2003), la fonction de l'alternance FL/FC diffère en fonction des langues. En CL par exemple, ce phénomène évoque la distinction entre le temps présent et passé, alors qu'en CM il s'agit d'une règle post-syntaxique où la FC est privilégiée si le verbe sélectionne un complément. Nous nous concentrons ici uniquement sur le cas du CM, que nous illustrons par le biais des exemples en (1) et (2).

(1) (a) *Mo ti manze/*manz Kirpip*

Je PERF manger Curepipe
[J'ai mangé (FL)]_{SV} à Curepipe

(b) *Premie minis pou vini/*vin dime*

Premier ministre IRR venir demain
[Le premier ministre viendra (FL)]_{SV} demain

En (1a), les verbes *manze* et *vini* ne sélectionnent pas de complément et arborent donc leur FL. Par contre, en (2) ci-dessous, puisque le verbe est suivi d'un élément qu'il sélectionne, la FC est requise.

(2) (a) *Mo ti manz/ *manze cari poul*

Je PERF manger curry poulet

[J'ai mangé (FC) du curry de poulet]_{SV}

(b) *Premie minis pou vin/*vini lakaz*

Premier ministre IRR venir maison

[Le premier ministre viendra (FC) à la maison]_{SV}

Ainsi, en (2a), *cari poul* fait figure d'objet et nécessite la FC *manz*. En (2b), *vini* étant un verbe de mouvement, sélectionne un locatif (*lakaz*) et de ce fait apparaît sous sa forme courte, soit *vin*.

Un tel processus est visiblement d'ordre morphologique, puisque comme l'indique Veenstra (2003), l'opposition FC/FL marque, à l'aide d'un morphème, les propriétés sélectives du verbe. Veenstra pousse l'analyse en suggérant que la présence du morphème pourrait être un vestige du paradigme verbal français qui a ensuite acquis une fonction nouvelle dans les créoles.

3.2 Agglutination flexionnelle

Bien que l'agglutination soit un phénomène saillant dans plusieurs créoles, le CM se distingue de par son fort taux de mots agglutinés (Grant 1995). Ce procédé morphologique – où un déterminant défini ou partitif (*le, li, la, de, di*) s'attache au substantif – peut être d'ordre flexionnel ou dérivationnel¹.

Notre analyse (suivant celle de Faraclas 2003: 271) traite du déterminant agglutiné comme étant un genre de préfixe flexionnel qui raffine le sens fonctionnel de la racine à laquelle il se rattache. En CM, lorsque le déterminant apparaît agglutiné au substantif, il renvoie à une interprétation plus générale que

¹ Cette section traite uniquement de l'agglutination flexionnelle. On distingue cette dernière de par l'interprétation du mot agglutiné puisque le sens profond du nom reste le même (Govain 2012).

celle originalement inférée par le nom sans pour autant changer le sens lexical de la racine, comme le démontre les exemples (3) et (4).

(3) *Sarite* v/s *Lasarite*

Charité La charité

(a) *Missie-la inn donn li enn ti sarite* /**lasarite*

Homme la PST donné lui DET ti charité /*la charité

L'homme lui a donné un peu d'argent/lui a fait la charité

(b) *Lasarite* /**sarite enn gran zafer*

La charité/*charité DET grand affaire

La charité est une grande chose

(4) *Kuyon* v/s *Lekuyon*

Idiot La notion d'idiotie

(a) *Zan enn kuyon*/**lekuyon*

Jean DET idiot

Jean est un idiot

(b) *Dir Zan pa fer lekuyon*/?*kuyon*

Dire Jean pas faire idiot

Dis à Jean de ne pas faire l'idiot

En (3a) *sarite* réfère à l'argent, ou à l'action de faire la charité à quelqu'un, alors qu'en (3b), *lasarite* réfère à la notion plus globale « la charité ». La même interprétation est déduite de l'exemple en (4) où *kuyon* réfère à un être qui est idiot, alors que *lekuyon* renvoie au sens plus large d'idiotie. Nous suggérons ainsi que ce type d'agglutination en CM est un processus flexionnel.

4. Morphologie dérivationnelle

La morphologie dérivationnelle des créoles est un domaine très sous-étudié à plusieurs égards, que ce soit au niveau de la composition, de l'affixation dérivationnelle ou de la reduplication dérivationnelle (Plag 2001). Cette section présente ces phénomènes qui sont proéminents en CM. Le premier introduit l'opacité sémantique des mots composés en créole, le deuxième fait état de certains affixes dérivationnels productifs en CM, alors que la section finale traite de la reduplication dérivationnelle.

4.1 Opacité sémantique des mots composés

D'après Plag (2001), la composition semble être le processus le plus productif et le plus important en ce qui concerne la formation des mots dans les langues créoles. Un des présupposés ayant trait à cette notion est que les mots composés en créole sont sémantiquement transparents, c'est-à-dire que le sens de ces mots est facilement interprétable si l'on connaît le sens des constituants (McWhorter 1998). Ce dernier précise que, s'il existe une irrégularité sémantique dans les mots composés créoles, ceci proviendrait des néologismes sémantiques et de l'inférence métaphorique (et non d'un processus complexe de composition). Cependant, Plag (2001) réfute de tels propos qui sont d'après lui empiriquement infondés, et propose que l'opacité sémantique en créole existe sous d'autres formes, soit à travers les emprunts lexicaux de la langue lexificatrice. Ces emprunts sont par la suite réanalysés en créole afin de créer de nouveaux mots. Le créole sranan, par exemple, fait preuve d'un bon nombre d'emprunts lexicaux provenant de l'anglais, dont l'interprétation diffère largement du sens original (Plag 2001, Braun 2009).

Le CM est un autre créole dont les propriétés en rajoutent aux arguments allant contre ce présupposé de transparence sémantique. Les emprunts lexicaux du français vers le CM sont flagrants, toutefois le sens général de l'expression composée diffère du sens des constituants originaux². Les exemples en (5) nous présentent des mots composés suivant la description ci-dessus.

² Nous adoptons la définition de mot composé proposée par Braun (2009:45), lors de son étude des composés en créole sranan: « un mot composé est un mot constitué d'au moins deux éléments,

- (5) (a) *Tirer plan* Quelqu'un qui trouve sans cesse des
 Tireur plan excuses
 (b) *Kass dan ta* Faire quelque chose à fond/avec
 Casser dans tas intensité
 (c) *Metter dife* Un entremetteur; quelqu'un qui
 Metteur feu met le feu aux poudres

Ainsi, en (5a), un *tirer plan* n'est pas quelqu'un qui construit ou « tire » des plans, mais bien quelqu'un qui trouve des excuses pour ne pas exécuter une tâche quelconque. En (5c), un *mettre dife* ne se réfère surtout pas à un pyromane, mais à quelqu'un qui empire une situation déjà mauvaise. Nous voyons de par les exemples cités en (5) que le sens des constituants ne nous amène pas à la déduction du sens profond du mot composé. Une analyse plus poussée de ces types de mots en CM est nécessaire afin de déterminer les procédés morphologiques en jeu.

4.2 Affixation dérivationnelle

La dérivation est le procédé selon lequel un nouveau mot est formé (Brousseau et Nikiéma, 2001: 230). L'affixation fait partie des processus morphologiques qui peuvent résulter à la formation d'un mot nouveau. Ainsi, un affixe dérivationnel devrait pouvoir soit (i) changer la catégorie du mot auquel il s'attache, ou (ii) apporter un changement de sémantique (*ibid*). En CM, il existe plusieurs affixes productifs qui répondent à ces critères et que nous pourrions classer en tant qu'affixes dérivationnels. À première vue, ces derniers ressemblent formellement à ceux du français, toutefois ils se révèlent être distincts au niveau des mots auxquels ils s'attachent. Prenons en considération le préfixe *re-*. En français, celui-ci veut dire « faire de nouveau » et il ne s'attache qu'aux verbes, alors qu'en CM il garde le même sens mais s'attache aux verbes tout comme aux adjectifs et aux adverbes, tel que le démontre (6). Nous voyons également que le mot formé en CM résulte dans certains cas à des mots qui seraient agrammaticaux en français

dont un doit être une unité de sens et de forme, et l'autre peut être une unité de sens et de forme, un 'cranberry morph' ou un processus ».

de référence (6 e-f, plus particulièrement), faisant de *re-* un préfixe appartenant au CM, et non un simple calque du français.

- (6) (a) *Rekwi*: Re-cuire (b) *Remanzer*: Re-manger
(c) *Refini*: Re-finir (d) *Realer*: Re-aller
(e) *Refre*: Re-froid (f) *Re-dibout*: Re-debout
(Redevenir froid) (Se remettre debout)

Un autre préfixe productif est *de-* qui équivaut à l'action de « faire l'inverse de la base ». *De-* s'attache majoritairement aux verbes, dont le sens est interprétable uniquement en CM comme on le voit en (7). Encore une fois, le mot formé serait agrammatical et incompréhensible en français de référence.

- (7) (a) *Dekouloute*: Dé-clouer (b) *Devider*: Dé-vider
(Déemplir quelquechose)
(c) *Demaye*: Dé-mailler (d) *Dekuyone*: Dé-couillonner
(Défaire ce qui est enchêvetré) (Déconcerter; *kuyone*: Embêter)

En termes de suffixes, le CM possède le suffixe *-er* qui s'attache principalement aux verbes et aux noms (exemple (8)). Lorsque *-er* s'attache à la base, il indique le type de personne qui fait l'action/la notion représentée par la base.

- (8) (a) *Fezer*: Fais-eur (b) *Dominer*: Domine-eur
(Qui en fait trop; vantard) (Qui profite de la faiblesse
d'autrui; bourreau)

- | | |
|---|---|
| (c) <i>Laraker</i> : arak- <i>eur</i>
(Qui boit de grandes quantités
de boissons alcoolisées) | (d) <i>Bezer</i> : Baise- <i>eur</i>
(Qui fait du mal, d'alcool; <i>arak</i> :
qui « trompe/dupe ») |
|---|---|

Ces quatre exemples, parmi d'autres, nous indiquent que le CM possède un processus d'affixation dérivationnelle qui s'est indépendamment développé de celui du français.

4.3 Réduplication dérivationnelle

La réduplication peut être définie selon Aronoff et Fudemann (2005) comme étant le processus où une base entière ou une partie de la base est répétée afin de créer un nouveau mot ou une nouvelle forme de mot. Comme le mentionne Farquharson (2007), dans les langues créoles la réduplication est souvent associée à l'iconicité; notion qui part du principe général suivant: « pour un élément X, l'usage amplifié de la forme X équivaut à une interprétation indiquant qu'il existe plus du contenu X » (Kouwenberg et Lacharité 2003), mais nous verrons plus bas que dans le CM, ce n'est pas nécessairement vrai.

Dans ses travaux sur le créole sranan, Braun (2009) détaille une multitude de types de réduplication qui sont applicables au CM, mais pour les besoins de cette section, nous nous concentrons uniquement sur la réduplication dérivationnelle atténuative. Ce type de réduplication entraîne deux changements: (i) il change la catégorie grammaticale de l'élément répété, (ii) diminue l'intensité sémantique de l'élément original.

En CM, ce type de réduplication est immanquable, comme le démontrent les exemples en (9) et (10) ici-bas.

- | | | |
|-----|--|---|
| (9) | (a) <i>Sorbe-la ti delo-delo</i>
Sorbet la PST eau-eau
Le sorbet était <u>liquéfié</u> | (b) <i>Enn diri boul-boul</i>
DET riz boule-boule
Du riz <u>grumeleux</u> |
|-----|--|---|

- | | |
|-------------------------------------|-----------------------------------|
| (c) <i>Bann plastik kol-kole la</i> | (d) <i>Dipin bril-brile la</i> |
| PLU plastique colle-colle la | Pain brule-brule la |
| Les sacs en plastique <u>un peu</u> | Le pain <u>qui a un peu brûlé</u> |
| <u>collants</u> | |

Les exemples en (9) et (10) démontrent que la reduplication cause, dans ces cas précis, un changement de catégorie grammaticale. En (9), un nom est répété afin de former un adjectif, alors qu'en (10), c'est un verbe qui est converti en adjectif par la répétition. Nous constatons par ailleurs qu'un tel processus résulte à une atténuation du sens du mot redupliqué, faisant de ces formes des reduplications non iconiques, puisque le sens ne correspond pas au principe général d'iconicité « plus de la forme X équivaut à plus du contenu X ».

5. Conclusion

Au cours de cette étude, nous avons proposé quelques arguments démontrant que la simplicité n'est pas une caractéristique inhérente des créoles, contrairement à ce que prétendent un bon nombre de chercheurs en créolistique. Le CM présente plusieurs aspects morphologiques non négligeables qui sont soit particuliers aux créoles, ou qui se sont complexifiés indépendamment du système de la langue lexificatrice. Un des problèmes sous-jacents de la créolistique est associé aux notions vagues qu'il resterait à définir et qui, une fois spécifiées, contribueraient à l'évolution et à l'épanouissement des études créoles. Par exemple, lorsqu'on parle de sémantique transparente, comment l'appliquer aux mots composés créoles? Les créoles ayant émergé d'une situation de contact, quels aspects du mot créole doit-on considérer lorsqu'on analyse la sémantique du mot composé? Comment établir une analyse propre aux langues créoles, sans pour autant se référer à celles adaptées aux langues lexificatrices?

Il existe encore de multiples questions qui demeurent irrésolues, et comme Farquharson (2007), nous nous joignons à l'idée que l'étude linguistique des créoles doit être encouragée, sans les préjugés qui ont pendant longtemps terni les recherches antérieures.

Références

- Aboh, Enoch O. et Umberto Ansaldo (2007). The role of typology in language creation. Dans Ansaldo, Umberto, Stephen Matthews et Lisa Lim (dir.) *Deconstructing Creole*. Philadelphia: John Benjamins Publishing, pp. 39 – 66.
- Aronoff, Mark et Kirsten Fudemann (2005). *What is Morphology?* Malden/Oxford: Blackwell.
- Bakker, Peter et Mark Parkwall (2005). Reduplication in Pidgins and Creoles. Dans Hurch, Bernhard et Veronika Mattes (dir.) *Studies on Reduplication*. Berlin: Mouton de Gruyter, pp. 511 – 531.
- Brousseau, Anne-Marie et Emmanuel Nikiema (2001). *Phonologie et morphologie du français*. Montréal: Fides.
- Braun, Maria (2009). *Word-formation and Creolisation – The case of Early Sranan*. Tübingen: Max Niemeyer Verlag.
- Corne, Chris (1999). *From French to Creole*. London: University of Westminster Press. Cited in Veenstra 2003.
- Faraclas, Nicholas (2003). The *-pela* suffix in Tok-Pisin and the notion of ‘simplicity’ in pidgin and creole languages: What happens to morphology under contact? Dans Ingo Plag (dir.) *Phonology and Morphology of Creole Languages*. Tübingen: Niemeyer, pp 269 – 290.
- Farquharson, Joseph T. (2007). Creole morphology revisited. Dans Ansaldo, Umberto, Stephen Matthews et Lisa Lim (dir.) *Deconstructing Creole*. Philadelphia: John Benjamins Publishing, pp. 21 – 37.
- Govain, Renaud (2012). Agglutination déterminativo-nominale en créole haïtien. *Voix plurielles* 9(2): 16-24.
- Grant, Anthony P. (1995). Article agglutination in creole French: a wider perspective. Dans Baker, Philip (dir.) *From contact to Creole and beyond*, Westminster Creolistics series. London: University of Westminster Press, pp. 147--176.
- Grant, Anthony P. (2009). Admixture, structural transmission, simplicity and creolization. Dans Faraclas, Nicholas et Thomas B. Klein (dir.) *Simplicity and Complexity in Creoles and Pidgins*. London: Battlebridge Publications.

- Kouwenberg, Silvia et Darlène LaCharité. (2005). Less is more: Evidence from the diminutive reduplication in Caribbean Creole Languages. Dans Hurch, Bernhard et Veronika Mattes (dir.) *Studies on Reduplication*. Berlin: Mouton de Gruyter, pp. 533 – 546.
- Lefebvre, Claire (2003). The emergence of productive morphology in creole languages: The case of Haïtian Creole. Dans Geert Booij et Jaap Van Marle (dir.) *Yearbook of Morphology 2002*. Dordrecht: Kluwer Academic Publishers, pp. 35 – 80.
- McWhorter, John (1998). Identifying the creole prototype: Vindicating a typological class. *Language* 74(4): 788-818.
- McWhorter, John (2005). *Defining Creole*. New York: Oxford University Press.
- Plag, Ingo (2001). The nature of derivational morphology in creoles and non-creoles. *Journal of Pidgin and Creole Languages* 16(1): 153 – 160.
- Seuren, Pieter A. et Wekker Herman C. (2001). Semantic transparency as a factor in creole genesis. Dans Seuren, P.A.M. (dir.) *A View of Language*. Oxford: Oxford University Press. pp. 421 – 431.
- Veenstra, Tonjes (2003). What verbal morphology can tell us about creole genesis: the case of French-related creoles. Dans Plag, Ingo (dir.) *Phonology and Morphology of Creole Languages*. Tübingen: Niemeyer, pp. 293 – 313.